



2023 10

PROCÈS-VERBAL COMPLET
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 06 OCTOBRE 2023

Le vendredi 06 octobre 2023,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vendredi 29 septembre 2023, conformément aux articles L. 2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean DELEUME, Maire.

Présents : BOULON Baptiste, CHEVALIER Véronique, CIRETTE Laurent, DELEUME Jean, FAVARCQ Thierry, GIEMZA Samuel, MERLE Isabelle, PETIT David

Pouvoir(s) :

Excusé(s)

Sans pouvoir : HUMBERT Marie

Non excusé(s) : -

Formant la majorité des membres en exercice

Début de séance : 18h30

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Isabelle MERLE est désignée pour remplir cette fonction.

Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 07 juillet 2023
 Affectation de la DCE 2021 (Dotation Cantonale d'Équipement)
 Affectation de la DCE 2022 (Dotation Cantonale d'Équipement)
 Éclairage de l'église et de ses abords
 Questions et informations diverses

2023/OCTOBRE/001APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 JUILLET 2023

Aucune remarque formulée.

Après délibération, avec 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal ainsi présenté.

2023/OCTOBRE/002AFFECTATION DE LA DCE 2021 (DOTATION CANTONALE D'ÉQUIPEMENT)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de 6 048,00 € a été accordée à la commune pour l'année 2021, au titre de la Dotation Cantonale d'Équipement.

Le plan de financement est fixé comme suit :

Mise aux normes de la défense incendie de la commune :

- Pose d'une réserve incendie au lieu-dit « Champ Moutonnier »
- Pose d'une réserve incendie au lieu-dit « Le Crot Noir »
- Pose de poteaux incendie

<u>Montant HT</u>	65 094,18 €
<u>Subvention DCE 2021</u>	6 048,00 €
<u>Autofinancement HT</u>	59 046,18 €
<u>Montant TTC des travaux réalisés</u>	78 113,02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour :

- Solliciter cette subvention
- Signer toutes pièces administratives relatives à cette demande

2023/OCTOBRE/003AFFECTATION DE LA DCE 2022 (DOTATION CANTONALE D'ÉQUIPEMENT)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention de 6 048,00 € a été accordée à la commune pour l'année 2022, au titre de la Dotation Cantonale d'Équipement.

Le plan de financement est fixé comme suit :

Mise aux normes de la défense incendie de la commune :

- Pose d'une réserve incendie au lieu-dit « Champ Moutonnier »
- Pose d'une réserve incendie au lieu-dit « Le Crot Noir »
- Pose de poteaux incendie

<u>Montant HT</u>	65 094,18 €
<u>Subvention DCE 2021</u>	6 048,00 €
<u>Autofinancement HT</u>	59 046,18 €
<u>Montant TTC des travaux réalisés</u>	78 113,02 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, donne pouvoir à Monsieur le Maire pour :

- Solliciter cette subvention
- Signer toutes pièces administratives relatives à cette demande

2023/OCTOBRE/004ÉCLAIRAGE DE L'ÉGLISE ET DE SES ABORDS

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du devis du SIEEEN relatif aux travaux d'éclairage de l'église et de ses abords pour un montant total de 4 884,00 € TTC.

La participation communale est de 2 035,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 8 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- Valide le devis du SIEEEN d'un montant total de 4 884,00 € TTC faisant ressortir une part communale d'un montant de 2 035,00 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires dans ce dossier

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

-

2023 - 13

Prochain conseil municipal : : 03 ou 10 novembre 2023 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

2023/OCTOBRE/001 à 2023/OCTOBRE/004

La Secrétaire,
Isabelle MERLE



Le Président,
Jean DELEUME